



**PREFET
DU FINISTERE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°29-2024-061

PUBLIÉ LE 17 MAI 2024

Sommaire

2901-PREFECTURE DU FINISTERE / CABINET

29-2024-05-16-00002 - Arrêté du 16 mai 2024 portant attribution de la médaille de l'enfance et des familles (1 page)

Page 3

2915-SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS / SERVICE OPERATIONS

29-2024-04-01-00002 - Arrêté préfectoral du 1er avril 2024 portant complément des listes d'aptitude opérationnelles des sapeurs-pompiers dans les unités spécialisées USAR, SAL et SAV pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Finistère pour l'année 2024. (3 pages)

Page 4

ARRÊTÉ DU 16 MAI 2024
portant attribution de la médaille de l'enfance et des familles

Le préfet du Finistère
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles D.215-7 à D.215-13 ;

Sur proposition de Monsieur le sous-préfet, directeur de cabinet ;

ARRETE

Article 1er :

La médaille de l'enfance et des familles est décernée aux personnes dont les noms suivent, afin de rendre hommage à leur mérite et leur témoigner la reconnaissance de la Nation :

- | | |
|---|-----------------------|
| - Madame FAGOT née FIACRE Régine | - 29200 BREST |
| - Monsieur MÉJEAN Eric | - 29200 BREST |
| - Madame MÉJEAN née TERCIEUX Carine | - 29200 BREST |
| - Madame DEWAILLY née TOULEMONT Nolwenn | - 29400 LANDIVISIAU |
| - Madame MOALLIC née LE COZ Isabelle | - 29730 LE GUILVINEC |
| - Madame MENANTEAU née HERVE Fabienne | - 29860 PLABENNEC |
| - Madame LE FUR Delphine | - 29830 PLOUDALMEZEAU |
| - Madame LECLERCQ PHILIP née PHILIP Anaëlle | - 29400 PLOUGOURVEST |
| - Monsieur BELLEC Guy | - 29000 QUIMPER |
| - Madame DOUGUET née SCHWARTZ Vanessa | - 29290 SAINT-RENAN |

Article 2 : Monsieur le sous-préfet, directeur de cabinet, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Le préfet,

Signé

Alain ESPINASSE

**Arrêté préfectoral du 1^{er} avril 2024
portant complément des listes d'aptitude opérationnelles des sapeurs-pompiers spécialisés
du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Finistère pour l'année 2024**

LE PRÉFET DU FINISTÈRE
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

- Vu** le code général des collectivités territoriales, et ses articles L1424-1 et suivants.
- Vu** le code de la sécurité intérieure.
- Vu** l'arrêté du 22 août 2019 relatif à la formation des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, modifié.
- Vu** l'arrêté n° 2020-087-0001 du 27 mars 2020 du Préfet du Finistère portant approbation du règlement opérationnel du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Finistère.
- Vu** l'arrêté préfectoral du 18 décembre 2020 portant modification du règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours du Finistère.
- Vu** l'arrêté préfectoral du 01 février 2023 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques du Finistère.
- Vu** l'arrêté préfectoral du 21 août 2023 donnant délégation de signature au Contrôleur Général Sylvain MONTGENIE, Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours du Finistère.
- Vu** l'arrêté conjoint n° 851 bis-2023 du 1er septembre 2023 du Préfet du Finistère et de la Présidente du Conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Finistère portant organisation du corps départemental du Finistère.
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 29-2024-01-01-00009 du 1er janvier 2024 portant organisation et composition de la liste d'aptitude des sapeurs-pompiers spécialistes dans les interventions, le secours et la sécurité en milieu aquatique et hyperbare pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Finistère au titre de l'année 2024.
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 29-2024-01-01-00010 du 1er janvier 2024 portant organisation et composition de la liste d'aptitude des sapeurs-pompiers spécialisés dans le domaine du sauvetage aquatique de surface pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Finistère au titre de l'année 2024.
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 29-2024-01-01-00014 du 1er janvier 2024 portant organisation et composition de la liste d'aptitude des sapeurs-pompiers spécialistes de l'unité de sauvetage, d'appui et de recherche pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Finistère au titre de l'année 2024.
- Vu** l'arrêté préfectoral complémentaire n°29-2024-03-01-00003 du 1er mars 2024 portant complément des listes d'aptitude opérationnelles des sapeurs-pompiers spécialisés du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Finistère pour l'année 2024.
- Vu** l'avis favorable des référents départementaux des spécialités.
- Considérant** le guide national de référence relatif au sauvetage aquatique du 7 novembre 2002.
- Considérant** le référentiel emplois, activités, compétences "interventions, secours et sécurité en milieu aquatique et hyperbare" du 31 juillet 2014.
- Considérant** le guide de doctrine opérationnelle de septembre 2021 relatif aux interventions en milieu effondrés ou instables.
- Vu** l'avis favorable du médecin-chef du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Finistère, attestant de l'aptitude médicale des intéressés à la pratique des spécialités visées.
- Sur** la proposition du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Finistère.

ARRETE

- ARTICLE 1 :** Les listes d'aptitude opérationnelles des sapeurs-pompiers spécialisés sont complétées conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.
- ARTICLE 2 :** Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Rennes (Hôtel le Bizien, 3 contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex) peut être saisi par voie de recours formée contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif de Rennes peut également être saisi dans un délai de deux mois, à compter de la notification de la présente décision, via l'application internet "Télérecours citoyen" accessible sur le site internet www.telerecours.fr.
- ARTICLE 3 :** Le directeur de cabinet du Préfet et le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Finistère sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Pour le Préfet par délégation,
Le Directeur Départemental
des Services d'Incendie et de Secours du Finistère
Original signé
Contrôleur Général Sylvain MONTGENIE

ANNEXE

Arrêté préfectoral du 1^{er} avril 2024 portant complément des listes d'aptitude opérationnelles des sapeurs-pompiers spécialisés du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Finistère pour l'année 2024

La liste d'aptitude opérationnelle des sapeurs-pompiers spécialistes de l'unité de sauvetage, d'appui et de recherche pour l'année 2024 est complétée comme suit à compter du 1er avril 2024.

NOM Prénom	Niveau	Affectation
LE PERSON Stéphane	USAR1	CIS QUIMPER
COIET Arnaud	USAR2	CIS CTA-CODIS

La liste d'aptitude opérationnelle des sapeurs-pompiers spécialistes dans les interventions, le secours et la sécurité en milieu aquatique et hyperbare pour l'année 2024 est complétée comme suit à compter du 1er avril 2024.

NOM Prénom	Niveau	Affectation
BALZE Baptiste	SAL1	CIS QUIMPER

La liste d'aptitude opérationnelle des sapeurs-pompiers spécialisés dans le domaine du sauvetage aquatique de surface pour l'année 2024 est complétée comme suit à compter du 1er avril 2024.

NOM Prénom	Niveau	Affectation
CAUSERET Alizée	SAV1	CIS LANDERNEAU
EON Maxence	SAV1	CIS CLOHARS-CARNOET
BOHEC Erwan	SAV1	CIS BREST
COCHERY Océane	SAV1	CIS LE FAOU
EBERHARDT Morgan	SAV1	CIS CROZON
NOWACZYK Laurent	SAV2	CIS MOELAN-SUR-MER